

## Précisions

### Plus de détails sur le programme de formation et les modalités d'admission

Consulter le site [inspe.unistra.fr](https://inspe.unistra.fr) à partir de janvier 2025.



La formation vise particulièrement à développer les attendus d'entrée en Master MEEF 1<sup>er</sup> degré :

- Maîtrise des savoirs à enseigner et pour enseigner;
- Première représentation du métier
- Connaissance du système éducatif français (enjeux, principe et fonctionnement)
- Compétences transversales liées à la communication, au numérique, aux LVE...

Le Master MEEF 1<sup>er</sup> degré prépare au concours de recrutement des **professeurs des écoles** (CRPE).

Cette licence permet aussi une insertion dans les métiers de l'animation culturelle, de l'accompagnement scolaire et éducatif (collectivité territoriale, organisme privé, milieu associatif), de la médiation et de la formation des adultes.

## Contacts

### Responsable pédagogique

Éric Tisserand-Bieber ([eric.tisserand@unistra.fr](mailto:eric.tisserand@unistra.fr))

### Pôle scolarité Licences Sciences de l'éducation et de la formation

<https://assistance-etudiant.unistra.fr>

## Mention

# Sciences de l'éducation et de la formation

## Parcours

### Professorat des écoles (PE)

## Objectifs

Ce parcours permet de se préparer à devenir professeur des écoles et de viser une entrée en Master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) 1<sup>er</sup> degré.

La formation met l'accent à la fois :

- sur l'acquisition de compétences spécifiques aux disciplines contributives des **Sciences de l'Éducation** utiles pour exercer le métier de professeur des écoles et/ou permettant des passerelles vers les métiers de la formation;
- sur la (re)mise à niveau dans toutes les **disciplines à enseigner** à l'école primaire et l'initiation à leur didactique et à la pédagogie;
- sur la **professionnalisation progressive** en articulation avec des **stages** réguliers et encadrés;
- sur l'entraînement aux outils de la recherche scientifique (épistémologie, méthodologie, démarches...)

Elle assure donc un équilibre entre connaissances scientifiques, compétences professionnelles et compétences transversales en lien avec les objectifs de formation.



**L1 - Attendus**

- Capacités d'accueil : 90 places
- Le baccalauréat ou DAEU est nécessaire pour entrer en Licence 1 Sciences de l'éducation l'éducation et de la formation
- Pour les étudiants étrangers, un niveau C1 en français est attendu

**Les élèves de terminale postulent via la plateforme Parcoursup.**

Les élèves de terminale (et les candidats en réorientation souhaitant s'inscrire en L1) postulent via la plateforme Parcoursup.

Le calendrier pour la saisie des vœux est fixé au niveau national. Pour plus de précision, consulter le site internet <https://www.parcoursup.gouv.fr>

La sélection des candidats s'opère sur la base du dossier scolaire. Les éléments attendus sont: savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale, disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère, être intéressé par la démarche scientifique, avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation, pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail.

**L2 - Pré-requis**

- L'accès aux étudiants titulaires d'une L1 Sciences de l'éducation et de la formation validée (60 ECTS) dans une L2 de la mention Sciences de l'éducation et de la formation est de droit. L'orientation vers un parcours spécifique de la mention est décidée par la commission pédagogique.
- Sans ce prérequis, les étudiants (avec une L1 ou L2 d'une autre mention, un DEUST, un DUT, un BTS...) doivent déposer leur candidature en complétant un document visant à valider leurs acquis personnels et professionnels justifiant l'accès à la L2 sans le prérequis demandé.

**Les candidatures se font sur le portail eCandidat.**

**L3 - Pré-requis**

- L'accès aux étudiants titulaires d'une L2 Sciences de l'éducation et de la formation validée (60 ECTS) ainsi que les lauréats d'un diplôme d'état préparé en 3 ans ou plus permettant l'exercice d'une profession de santé ou d'une profession paramédicale (arrêté du 29 septembre 1993) dans une L3 de la mention Sciences de l'éducation et de la formation est de droit.

L'orientation vers un parcours spécifique de la mention est décidée par la commission pédagogique.

- Sans ce prérequis, les étudiants (avec une L1 ou L2 d'une autre mention, un DEUST, un DUT, un BTS...) doivent déposer leur candidature en complétant un document visant à valider leurs acquis personnels et professionnels justifiant l'accès à la L2 sans le prérequis demandé.

**Les candidatures se font sur le portail eCandidat.**

**Attention :** il n'est pas possible d'intégrer une L2 Sciences de l'éducation et de la formation avec une L1 d'une autre mention (ou une L3 de sciences de l'éducation et de la formation avec une autre L2) SANS d'autres acquis personnels et professionnels à faire valoir. Pour intégrer le parcours « professorat des écoles », la formation et l'expérience du candidat doivent être cohérentes avec les compétences visées dans ce parcours, permettant d'exercer les métiers d'animation culturelle, d'accompagnement scolaire et éducatif et d'enseignement. Le parcours du candidat doit donc être en lien avec les métiers de l'éducation et de la formation et/ ou témoigner d'une expérience d'animation.

**Programme**

Chaque année, sont proposées :

♦ **Des UE d'enseignements disciplinaires liés aux « Sciences de l'éducation et de la formation »**

*Psychologie, histoire, philosophie, sociologie de l'éducation, pratiques éducatives, éducation comparée, comparaison des systèmes éducatifs, principes et organisation du système éducatif français, sciences de l'information et de la communication.*

♦ **Des UE d'enseignements liés aux disciplines scolaires et à la manière de les enseigner à l'école primaire**

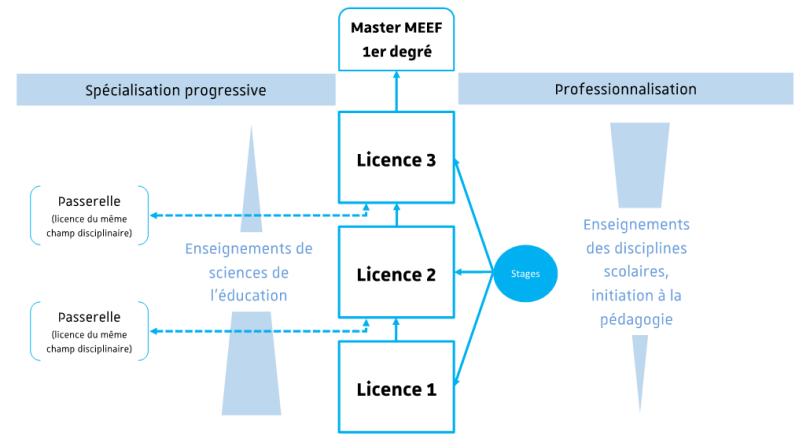
*Français ; mathématiques ; éducation physique et sportive ; histoire, géographie et éducation morale et civique ; histoire des arts, arts plastiques et éducation musicale ; Sciences et technologie*  
 → mise à niveau et initiation à la didactique et à la pédagogie.

♦ **Des UE « professionnalisation »**

*LVE ; enseignements liés à la découverte du métier ; stages (2 semaines en L1, 3 semaines en L2, 4 semaines en L3) avec des séances de préparation, d'accompagnement et de retour de stage.*

♦ **Des UE de méthodologie universitaire**

Méthodologie du travail universitaire ; Initiation aux démarches de recherche en éducation  
 Les trois années sont conçues dans une logique de spécialisation et de professionnalisation progressives.



Les enseignements de sciences de l'éducation majoritaires en L1 décroissent en L2 puis en L3 au profit des enseignements spécifiques au métier de professeurs des écoles qui deviennent très majoritaires en L3.

L3				
L2	Sciences de l'éducation	Disciplines scolaires et stage	Méthodologie	LVE
L1				

Cette progressivité permet d'envisager une entrée progressive dans le métier, et si nécessaire des passerelles.